

# La lettre des CPE d'Aquitaine



N° 16  
15 décembre 2016



## Sommaire :

- 1) CAPA d'avancement d'échelon
- 2) PPCR et évaluation : ce qui va changer
- 3) Mutations inter : après la saisie des vœux...

## CAPA d'avancement d'échelon

La CAPA d'avancement d'échelon s'est tenue mardi 13 décembre 2016.

Vous pouvez consulter sur notre site académique :

- Le [compte-rendu](#) de cette CAPA
- Les [grilles indiciaires](#)

## PPCR et évaluation : ce qui va changer

### Ma carrière évolue



Avec le protocole PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), la carrière, l'avancement et l'évaluation des CPE seront modifiés en 2017. Si les grands principes de la refonte de l'évaluation seront communs avec les enseignants, une réunion ministérielle à venir étudiera plus précisément l'adaptation du processus aux spécificités des personnels d'éducation. Les représentants du SE-Unsa prendront part aux débats et feront des propositions.

[En savoir plus](#)

[Tout savoir sur le PPCR](#)

[Commander le guide PPCR du SE-Unsa](#)

## Mutations inter : après la saisie des vœux...

La phase de saisie de vœux a pris fin le 6 décembre dernier. L'heure est maintenant venue de compiler les pièces justificatives de votre dossier de mutation. Un groupe de travail se réunira dans votre rectorat en janvier pour valider les barèmes et les vœux des participants. Il n'est pas trop tard pour demander le suivi personnalisé du SE-Unsa et bénéficier des précieux conseils de nos élus paritaires.

[Demander un suivi personnalisé](#)

[Contacter votre section académique du SE-Unsa](#)

se-unsa.org

**Ma mut'**  
je m'en  
occupe !

**Nous vous souhaitons à toutes et tous  
de très bonnes vacances, du repos et de bonnes fêtes !!**

Laurence GATINEAU  
Christophe NOWACZECK

**ADHÉREZ**

***C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !***

***Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !***

***Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.***

***J'adhère en cliquant ici !***

**Les responsables académiques du SE-UNSA :**

**Christian BASSET**

Secrétaire Académique  
Elu au CTA  
L.P. Dassault à MERIGNAC

**Nadia PORTE LABORDE**

Elue à la CAPA des CPE  
LP du 4 Septembre 1870 à OLORON STE  
MARIE

**Laurence GATINEAU**

Responsable académique CPE  
Elue à la CAPA et à la CAPN des CPE

**Claire JACOB**

Elue à la CAPA des CPE  
Collège Nelson Mandela à Floirac

**Christophe NOWACZECK**

Elu à la CAPA des CPE  
**Permanence à la section le mercredi**  
**Permanences à Mont de Marsan les**  
**lundi, mardi et jeudi**  
Lycée Frédéric Estève à MONT DE  
MARSAN

**Catherine AMBEAU**

Responsable Académique Jeunes  
Enseignants  
S.E.P. Victor Louis à TALENCE

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

***Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)***